

CHAPRON Patrick

co-indivisaire

111bis avenue de la libération

95370 PIERRELAYE - MONTIGNY LES CORMEILLES

06.11.19.79.25

Commissaire Enquêteur

Monsieur MADEC Marc

Commune de Gerde

16, rue de la République

65200 Gerde

Gerde, le 14 novembre 2019

Objet : PLU

Monsieur,

Pour faire suite à notre entretien du 13 novembre 2019 concernant l'élaboration du PLU.

J'ai un permis de lotir n°LT 065.198.88.C.003 appelé CAP DETH TEILH. Ce lotissement a toute sa viabilité. Il a fait l'objet d'un contrôle par caméra.

Par endroits, certains désordres millimétriques, causés par des racines, ont été constatés.

Ces derniers se corrigeront aux branchements des collecteurs avant la mise en vente des terrains. Monsieur MARGUINAL, géomètre, m'a transmis et commenté à l'époque, le rapport de ce contrôle obligatoire.

Par la présente, je vous demande que les parcelles n°520 et 510 conservent la destination du permis de lotir.

Il est à noter que certaines surfaces de terrain ont été cédées gratuitement à la mairie.

L'ensemble représentant des frais supplémentaires conséquents.

Il me paraît inconcevable de mettre un terrain viabilisé en continuité de la sortie du village de Gerde en zone verte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

PS: chapronpatrick95480@gmail.com

copie à la communauté de commune : président@haute-bigorre.fr